

Note sur l'Industrie horlogère

I. Etat de situation de l'industrie horlogère

Le volume des affaires se situe à un niveau bas. Il n'a pas enregistré, ces derniers temps, de détérioration massive. Néanmoins, l'industrie horlogère n'estime pas qu'elle est au bout du redimensionnement.

II. Niveau de l'emploi

Les effectifs ont continué à baisser. Cette tendance se poursuivra vraisemblablement dans les mois à venir. Le dépouillement des statistiques, au 30 septembre 1976, n'est pas encore terminé (ces longs délais sont dus à l'emploi à domicile, etc.). On peut toutefois évaluer que les effectifs se situeront dans une fourchette comprise entre 52'000 et 55'000. La comparaison, en septembre 1975 (62'500) indique donc un nouveau recul. Celui-ci n'est pas terminé, l'industrie horlogère évaluant entre 50 et 52'000 les effectifs dans 8 à 10 mois. Alors le redimensionnement devrait être terminé.

III. Situation à l'extérieur

L'industrie horlogère est freinée sur les marchés étrangers :

- a) par la cherté du franc suisse (de façon d'ailleurs inégale selon les marchés et les structures des marchés)
- b) par la récession. Celle-ci la frappe très inégalement. Souffrent, avant tout, les exportations à

destination de l'Amérique latine, de l'Afrique et de l'Asie du Sud Est. L'industrie horlogère est beaucoup moins touchée par la récession dans les pays industrialisés et pas du tout dans les pays OPEP qui importent toujours plus.

- c) par le protectionnisme. Il s'agit moins d'un protectionnisme douanier que d'un protectionnisme non tarifaire notamment monétaire par la pratique du "dirty floating" chez plusieurs de ses principaux concurrents.

L'appréciation de la situation fait penser qu'il n'y aura pas de reprise due à la conjoncture internationale pour l'horlogerie, car les facteurs négatifs mentionnés ci-dessus dureront, les éléments positifs étant compensés par des facteurs négatifs.

IV. Conclusions résultant de la comparaison des facteurs mentionnés sous I, II et III

- a) Dans le domaine de l'emploi, la situation devient délicate. Alors qu'au cours des deux dernières années, le recul de l'emploi s'est fait sans problèmes sociaux et politiques notables (il a touché les étrangers, les femmes mariées et les personnes travaillant à domicile), il touche maintenant les couches sensibles de la population. Il est superflu de vouloir ignorer le problème car il y a une responsabilité pour ces personnes et un ferment d'instabilité politique.
- b) Que faut-il faire pour maintenir l'emploi ?
Le maintien de l'emploi ne pouvant pas être assuré par la reprise des affaires, il ne faut pas aborder le problème par le biais conjoncturel. Il faut donc l'aborder sous l'angle de la diversification de la

production. M. Bonny a déjà reconnu ce fait. Toutefois, contrairement à M. Bonny, la diversification de la production ne peut pas être envisagée par l'entreprise. Elle se pose au niveau de la région.

A ce titre, on peut envisager soit que les entreprises suisses alémaniques installent des filières de production de composants de leurs produits dans les régions les plus touchées, soit que des entreprises étrangères, notamment dans l'industrie électronique, assument le contrôle d'entreprises horlogères et se lancent dans la production de biens d'investissements électroniques. Ce secteur de production est encore assez nouveau contrairement à l'industrie de gadgets électroniques.

V. Collaboration économie / Etat

a) Collaboration avec la BNS

Au titre de la première convention passée entre l'industrie horlogère et la BNS, il y a peu de choses nouvelles à faire.

Au titre de la deuxième convention, celle du 27 octobre, certaines améliorations sont concevables. Ainsi, accroissement de la fourchette de 1,5 %, élargissement de la corbeille des monnaies, souscriptions d'abonnements à la vente à terme des devises. Il s'agirait, dans ce dernier cas, de délier l'achat des devises à une opération déterminée, en la concevant à plus long terme, d'entente avec la BNS.

b) GRE

L'industrie horlogère continue de revendiquer une

diminution de la prime à court terme. Elle l'estime trop chère par rapport à celle que paie l'industrie des biens d'investissement. Des propositions concrètes seront présentées le mois prochain.

c) GRI

L'industrie horlogère estime que certaines de ses vues, dans ce domaine, ne sont pas très éloignées des principes qui ont conduit à l'élaboration de la législation sur la GRI dans une constellation un peu différente de celle qui prévaut aujourd'hui. Elle souhaiterait que la GRI puisse prendre en charge certains risques commerciaux et non pas seulement des risques industriels. L'industrie horlogère estime aussi que la GRI, qui est limitée aux PVD, pourrait être étendue à l'ensemble des Etats non membres de l'OCDE.

d) Problèmes fiscaux

Il est certain qu'il n'y aura pas d'investissements dans la montre mécanique pendant longtemps. Les industriels préféreront utiliser un équipement plus vieux plutôt que de changer d'équipement.

Par contre, il y a place pour de larges investissements dans le domaine de la montre électronique. Ces équipements peuvent provenir des Etats-Unis, du Japon et de l'Allemagne fédérale. Les horlogers suisses donnent leur préférence aux achats en provenance des Etats-Unis. Les avantages qu'ils y voient sont :

- obtenir un transfert de technologie par le biais de contrats de licences

- équipement le plus moderne qui tient compte des recherches les plus récentes, etc.

Les investissements prévisibles dans le domaine de la montre électronique se chiffrent, selon certaines évaluations, à plusieurs centaines de millions. Il est difficile de connaître le rythme de ces investissements (2, 3 ou 5 ans). La FH aimerait collaborer avec les autorités afin que ces investissements se fassent au bon moment et compte tenu des exigences de la politique commerciale et financière.

Pour le surplus, le problème revient à savoir comment fournir des "incentives" à ces investissements. Il s'agit là d'un problème fiscal délicat.

Service économique et financier

J. Zwahlen